

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MAI 2018**  
**TABLES DES MATIÈRES**

|             |  |      |
|-------------|--|------|
| 1.          | OUVERTURE .....  | 1842 |
|             | ORDRE DU JOUR.....   | 1842 |
| 2.          | DÉPÔT DU CERTIFICAT.....   | 1842 |
| 2018 05 118 | 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....  | 1842 |
| 2018 05 119 | 4. ACHAT DU GRAVIER.....   | 1843 |
| 2018 05 120 | 5. ENGAGEMENT DE MONSIEUR GABRIEL AUDET COMME AIDE À L'INSPECTEUR MUNICIPAL..... | 1843 |
| 2018 05 121 | 6. COFFRE POUR CAMION.....   | 1844 |
| 7.          | ACHAT D'UNE REMORQUE DOMPTEUR .....  | 1844 |
| 8.          | MANDAT À S. M. POUR DÉTERMINER LE PROFIL DU ROC, CHEMIN FAVREAU .....            | 1844 |
| 2018 05 122 | 9. PROGRAMME PIQM.....   | 1844 |
| 2018 05 123 | 10. DÉPLACEMENT À OTTAWA.....  | 1845 |
| 2018 05 124 | 11. FORMATION SCIE À CHÂÎNE.....   | 1845 |
| 2018 05 125 | 12. FINANCEMENT.....   | 1845 |
| 2018 05 126 | 16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.....  | 1846 |

PROVINCE DE QUÉBEC

**Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 22 mai 2018, à 19 h, présidé par Monsieur le Maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau  
Monsieur Jacques Ménard  
Madame Lyssa Paquette

Monsieur Yvon Desrosiers  
Madame Line Gendron  
Monsieur Éric Leclerc

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Monsieur Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution comme suit :

- 1. Ouverture et présences**
- 2. Dépôt du certificat**

Le directeur général dépose le certificat de l'avis de convocation ainsi que le certificat de l'avis public annonçant la tenue de la présente assemblée

**2018 05 118**

**3. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la session extraordinaire.
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du directeur général.
3. Acceptation de l'ordre du jour.
4. Acceptation de la soumission pour l'achat du gravier.
5. Engagement de monsieur Gabriel Audet comme aide-inspecteur.
6. Coffre et support pour camion.

7. Achat d'une remorque dompteur.
8. Mandat à S.M. pour déterminer le profil du roc, chemin Favreau
9. Programme PIQM volet 1.5
10. Déplacement à Ottawa
11. Formation scie à chaîne au CRIFA
12. Levée de la session extraordinaire.

**QUE** les membres du conseil son tous présents à la séance extraordinaire;

**D'**accepter de modifier l'ordre du jour en ajoutant les sujets suivants :

- Mandat à S.M. pour déterminer le profil du roc, chemin Favreau
- Programme PIQM volet 1.5
- Déplacement à Ottawa
- Formation scie à chaîne au CRIFA

**QUE** les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation pour les sujets ajoutés ;

**QUE** l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 mai soit adopté.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 05 119

#### 4. Achat du gravier

**ATTENDU** que la municipalité a procédé par appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier de +/- 10 000 tonne afin de réaliser les travaux de rechargement et d'entretien des chemins sur le territoire de la municipalité pour l'année 2018.

**ATTENDU** que l'ouverture des soumissions s'est effectuée le 26 avril 2018 à 11 h ;

**ATTENDU** qu'une vérification des documents demandés a été effectuée et est conforme aux exigences demandées ;

**ATTENDU** qu'il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

- a- **D'**autoriser l'achat de gravier à la Gravière Bouchard inc. au prix de 8,10 \$ plus taxes la tonne pour une quantité estimée de +/- 10 000 tonnes durant l'année 2018 ;
- b- **De** requérir de la trésorerie le paiement au poste budgétaire en immobilisation 23 04010 721 ;
- c- **D'**autoriser le directeur général à faire parvenir la présente résolution à Gravière Bouchard inc. ;

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 05 120

#### 5. Engagement de Monsieur Gabriel Audet comme aide à l'inspecteur municipal

**ATTENDU** qu'il est opportun de procéder à l'embauche de monsieur Gabriel Audet comme aide à l'inspecteur municipal à l'approche des travaux du printemps et du début de l'été ;

**ATTENDU** que monsieur Gabriel Audet a débuté comme inspecteur municipal mercredi 16 mai 2018 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

**QUE** le conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton retienne les services de monsieur Gabriel Audet, pour le poste d'aide à l'inspecteur municipal ;

**QUE** la semaine de travail sera de +/- 16 h par semaine pour une période de +/- 26 semaines ;

**QUE** l'aide-inspecteur municipal soit rémunéré au taux de 16,00 \$ de l'heure ;

**QUE** les tâches de l'aide-inspecteur sans être limitatives sont déterminées avec l'inspecteur municipal et/ou le directeur général ;

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 05 121

**6. Coffre pour camion**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;

APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'offre du Groupe Devost pour l'achat d'un support de boîte à outils pour le camion Ford 350, 2010 au montant de 1 832,00 \$ avant les taxes ;

**L'offre comprend ce qui suit :**

|  |             |
|--|-------------|
| Support de boîte Tracrac # 27000XTB            | 600,00 \$   |
| Protecteur de vitre arrière Tracrac # TRA23000 | 380,00 \$   |
| Coffre à outils EXT, 90 pouces # : TUBU-90     | 1 000,00 \$ |
| Escompte municipalité                          | (298,00 \$) |
| Installation                                   | 150,00 \$   |

**TOTAL 1 832,00 \$ avant tx**

D'affecter et d'engager le crédit net au montant de 1 923,37 \$ dans la catégorie de fonction voirie municipale numéro 02 32 030 525 ;

D'autoriser le directeur général à procéder à l'achat d'un support de boîte auprès du Groupe Devost.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**7. Achat d'une remorque dompteur**

Ce point est reporté au budget de 2019

**8. Mandat à S. M. pour déterminer le profil du roc, chemin Favreau**

Ce point est reporté à une date ultérieure

2018 05 122

**9. Programme PIQM**

**Attendu que :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités sous volet 1.5 — Renouvellement de conduites ;

- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir l'aide financière qui lui sera confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.
- Les travaux présentés respectent les critères d'admissibilité indiqués dans le guide.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

- le projet proposé est autorisé par le conseil municipal ;
- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 05 123

#### 10. Déplacement à Ottawa

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la participation de monsieur le maire Bernard Marion et madame la conseillère Lyssa Paquette à participer à la journée sur la colline Parlementaire à Ottawa le 24 mai 2018 au coût de 152,25 \$ avant tx ;

D'affecter et d'engager le crédit net au montant de 159,84 \$ dans la catégorie administration au 02 11 000 310 ;

D'autoriser le directeur général à procéder au paiement à la MRC de Coaticook à l'attention de monsieur Kevin Roy, trésorier.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 05 124

#### 11. Formation scie à chaîne

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la formation et l'inscription à l'abattage manuel et sécuritaire des arbres — Certification CSST de monsieur Stéphane Bourget, inspecteur municipal au coût de 322,00 \$ avant tx ;

D'affecter et d'engager le crédit net au montant de 294.03 \$ dans la catégorie voirie au 02 32 000 310 ;

D'autoriser le directeur général à procéder à l'inscription et au paiement à CRIFA- CSHC

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2018 05 125

#### 12. Financement

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le virement de crédit pour la résolution numéro 2018 05 119 de l'ordre du jour :



|   |           |           |
|---|-----------|-----------|
| Virement à 02 32 007 521 dépenses diverses 2018       |           | 10 000 \$ |
| Virement de 23 04010 721 rechargements service voirie | 10 000 \$ |           |

D'autoriser le virement de crédit pour la résolution 2018 05 121 de l'ordre du jour

|   |          |          |
|---|----------|----------|
| Virement à 23 08001 722, reconstruction patinoire |          | 5 000 \$ |
| Virement de 02 32 030 525, entretien camion       | 5 000 \$ |          |

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2018 05 126 16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette  
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**DE** procéder à la levée de l'assemblée, il est 21 h 25

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

|  |  |
|--|--|
| <b>Bernard Marion, maire</b><br>Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal. | <b>Réjean Fauteux</b><br>Directeur général et secrétaire-trésorier |
|--|--|